

DÉPARTEMENT
DES HAUTES-PYRÉNÉES



MAIRIE D'ORDIZAN

2, place de l'Eglise
65200 ORDIZAN

Tél. : 05 62 95 31 27
E-mail : mairie.ordizan@wanadoo.fr

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **(ART.L.2121-10)**

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire à la salle de la mairie :

Le jeudi 27 mars 2025 à 20 heures 30

Ordre du Jour :

- Projet de clôture Monsieur MARCASSUS ;
- Recrutement agent ;
- Règlement cimetière ;
- Tarifs concessions cimetière ;
- Acquisition parcelle Madame Annie SERRES ;
- Travaux forêt communale 2025 ;
- Préparation budget 2025 ;
- Traversée D8 devant école ;
- Calendreta de Banheras ;
- Chemin du Cap de la Serre ;
- Questions diverses.

Le Maire,
Roland DETHOU



Le Maire,

Roland DETHOU